



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau rapport expose comment l'industrie du tabac a exploité la pandémie de COVID-19 pour augmenter ses profits au détriment de la santé publique.

09 décembre 2022

L'Alliance pour le Contrôle du Tabac en Afrique (ACTA) a lancé un rapport intitulé, [COVID-19 et ingénierie de l'industrie du tabac en Afrique](#). Produit à la suite d'une étude menée en 2021 sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la lutte antitabac en Afrique subsaharienne, ainsi que sur la façon dont l'industrie du tabac a exploité la pandémie pour promouvoir son agenda, le rapport met en lumière la façon dont les organisations de la société civile (OSC), les gouvernements et les autres parties prenantes ont répondu à la menace posée par les activités de l'industrie sur la lutte antitabac dans le continent.

Selon le rapport, l'industrie du tabac a largement utilisé, avec succès, des stratégies telles que la mise en place de dispositifs publicitaires, y compris l'annonce de son intérêt à développer un vaccin contre la COVID-19 à partir de la plante de tabac, les donations, les litiges et la commercialisation de ses produits sur des plateformes en ligne pour s'ingérer dans les politiques de lutte antitabac. Il note également que les OSCs de certains pays ont alerté le gouvernement et le public sur la manière dont l'industrie avait cherché à galvaniser ses affaires et à blanchir son image pendant la pandémie de COVID-19.

Au cours du webinaire de lancement du rapport tenu le mardi 6 décembre 2022, les experts de la lutte antitabac sur le continent ont dénoncé le fait que l'industrie a profité d'un problème de santé pour appauvrir davantage la santé des Africains dans le but d'accumuler des profits.

Pr. Lekan Ayo-Yusuf, Directeur du Centre africain pour le suivi de l'industrie du tabac et la recherche sur les politiques (ATIM) a déclaré que si l'industrie du tabac considère l'Afrique comme sa dernière frontière pour maximiser les ventes, elle a sous-estimé la capacité du continent à mener des recherches capables de renseigner les politiques. Il a noté qu'en plus d'être une urgence de santé publique, la COVID-19 était également une urgence socio-économique d'une ampleur jamais vue auparavant, fournissant à l'industrie du tabac un moyen de faire prospérer ses affaires au détriment de la santé publique. Il a dit espérer que le rapport incitera les gouvernements africains à prendre au sérieux les programmes de sevrage tabagique et à appliquer l'article 5.3 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), qui exige aux gouvernements de protéger leurs politiques de santé publique contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac.

Dr Catherine Egbe du Conseil sud-africain de la recherche médicale, qui a corédigé le rapport, a présenté la méthodologie, les résultats, les leçons apprises et les recommandations, tandis que Zanele Thembu, de Campaign for Tobacco-Free Kids, a présenté une étude de cas sur l'influence de l'industrie du tabac en Afrique du Sud pendant la pandémie de COVID.

Le rapport recommande que l'adoption et la mise en œuvre de l'article 5.3 de la CCLAT de l'OMS deviennent un axe important du plaidoyer pour la lutte antitabac en Afrique. Il préconise également de mettre l'accent sur le soutien au sevrage tabagique après la pandémie de COVID-19.

[Accéder au rapport et à d'autres publications utiles.](#)

Contact media: AYONG I. CALEB

Email: ayong@atca-africa.org

L'Alliance pour Contrôle du Tabac en Afrique (ACTA) est un réseau panafricain d'organisations de la société civile à but non lucratif et apolitique dont le siège est à Lomé, au Togo. Avec des membres dans 39 pays, l'ACTA se consacre à la promotion de la santé publique et l'éradication de l'épidémie du tabagisme sur le continent. L'alliance a le statut d'Observateur à la Conférence des Parties de l'OMS-CCLAT. Elle dispose d'un statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC des Nations unies et est certifiée équivalente à une organisation caritative publique américaine.